

Le transfert forcé imminent de Salah Hamouri - appel conjoint

15 octobre 2020



Avec près de 60 organisations, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine signe un appel délivré par les ONG palestiniennes dont Al Haq à la 45^e session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU qui s'est tenue récemment à Genève.

Nous demandons ensemble à la communauté internationale d'agir pour protéger les défenseurs palestiniens des droits de l'Homme et en particulier d'empêcher l'expulsion arbitraire de Salah Hamouri de Jérusalem.

45^e Session du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies

Intervention orale conjointe délivrée sous le point 7-Situation des droits de l'Homme en Palestine et dans les autres territoires arabes occupés.

Israël a agressivement poursuivi une politique visant à **bâillonner** les personnes demandant justice et reconnaissance des responsabilités pour les violations commises envers le peuple palestinien, politique qui sert à maintenir le régime israélien d'apartheid. Le ciblage des défenseurs des droits humains a été fondamental dans les tentatives répétées d'Israël de réduire l'espace laissé à la société civile. Alors que l'impunité israélienne subsiste, les défenseurs palestiniens des droits humains ont subi **menaces de mort, arrestations arbitraires, restriction des déplacements, révocations des droits de résidence et déportations**, ainsi que d'autres méthodes d'intimidation visant à les opprimer, les dominer et les délégitimer.

Ce mois-ci, Salah Hamouri, un Franco-Palestinien de 35 ans, défenseur des droits humains et avocat pour l'association de défense des prisonniers Addameer a été officiellement informé de l'intention de **révoquer son permis de résidence permanente à Jérusalem** pour « rupture d'allégeance » envers l'État d'Israël. Auparavant, Israël avait banni Salah de Cisjordanie pendant près de 16 mois et déporté sa femme, Elsa Lefort, une citoyenne Française, séparant Salah de sa femme et son fils.

Israël applique illégalement sa Loi d'Entrée sur le Territoire à la population palestinienne protégée de Jérusalem Est occupée, révoquant les permis de résidence permanente comme méthode de transfert forcé, en violation de l'Article 49 de la Quatrième Convention de Genève, afin d'établir une majorité juive israélienne dans la ville.

Imposer aux Palestiniens l'allégeance envers Israël, la Puissance Occupante, contrevient également à l'Article 45 des Conventions de La Haye qui stipule qu'il est « interdit de contraindre la population d'un territoire occupé à prêter serment à la Puissance ennemie ».

En bâillonnant la société civile palestinienne, Israël maintient et prolonge une occupation militaire répressive de 53 ans, tout en étendant rapidement sa colonisation et son annexion du territoire palestinien occupé et en reniant niant au peuple palestinien son droit inaliénable à l'auto-détermination. Nous appelons la communauté internationale à prendre des actions immédiatement afin de protéger les défenseurs palestiniens des droits humains et afin de mettre Israël face à ses responsabilités.

Voir l'intervention orale conjointe à l'ONU (à partir de 1h32min19sec)

Les signataires

1. Tamleh - The Arab Centre for the Advancement of Social Media
2. Addameer Prisoner Support and Human Rights Association
3. Adil Soz
4. Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme
5. Al Mezan Center for Human Rights
6. Al-Haq, Law in the Service of Man
7. Al-Marsad - Arab Human Rights Centre in Golan Heights
8. Association des universitaires pour le respect du droit international en Palestine (AURDIP)
9. Association France Palestine Solidarité (AFPS)
10. Association pour les jumelages entre camps de réfugiés palestiniens et villes françaises (AJPF)
11. Cairo Institute for Human Rights Studies (CIHRS)
12. Cartoonists Rights Network International (CRNI)
13. Chrétiens de la Méditerranée
14. Cimade
15. CIVICUS
16. CNCD-11.11.11
17. Collectif Faty Koumba : association des libertés, droits de l'homme et non-violence
18. Collectif interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP)

19. Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine (CJACP - Strasbourg)
20. Collectif Paix Palestine Israël - Saint Denis
21. Comité de vigilance pour un paix réelle au Proche-Orient (CVPR PO)
22. Community Action Center (Al-Quds University)
23. Defense for Children International – Palestine
24. Femmes en Noir
25. Forum Palestine Citoyenneté
26. Free Media Movement
27. Globe International Center
28. Habitat International Coalition
29. Human Rights and Democracy Media Center « SHAMS »
30. The Center for Defense of Liberties and Civil Rights “Hurriyat”
31. Index on Censorship
32. Initiative for Freedom of Expression - Turkey (IFoX)
33. International Press Centre (IPC)
34. International Service for Human Rights (ISHR)
35. La Courneuve Palestine
36. Ligue des droits de l’Homme (LDH)
37. Media Foundation for West Africa (MFWA)
38. Media Institute of Southern Africa (MISA)
39. Mouvement contre le Racisme et pour l’Amitié entre les Peuples (MRAP)
40. Mouvement de la paix
41. Mouvement international de la réconciliation (MIR)
42. Pacific Islands News Association (PINA)
43. Pakistan Press Foundation (PPF)
44. Palestinian Centre for Human Rights (PCHR)
45. Palestinian Human Rights Organizations Council (PHROC)
46. Palestinian Non-Governmental Organizations Network (PNGO)
47. Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine
48. Pour Jérusalem
49. Ramallah Center for Human Rights Studies
50. Réseau Euromed France
51. Social Media Exchange (SMEX)
52. Une Autre Voix Juive
53. Union Juive Française pour la Paix (UJFP)
54. Visualizing Impact
55. Women’s Centre for Legal Aid and Counselling (WCLAC)
56. World Association of Community Radio Broadcasters (AMARC)

Lire aussi le courrier de la Plateforme Palestine au Ministère des Affaires étrangères et au Président de la république concernant la menace d’expulsion de Salah Hamouri.

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Campagnes](#) > [Palestine : la case prison](#) >

• Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Le-transfert-force-imminent-de-Salah-Hamouri-appel-conjoint>